



LA CHANCE n'est pas éternelle...

Une surveillante visée, un détenu blessé... On a encore frôlé le pire... à la Maison centrale de Saint-Martin-de-ré ce mercredi 13 février 2019.

Voilà un nouvel épisode d'agression physique qui a failli mal tourner et qui vient illustrer une nouvelle fois la problématique d'affectation de certains détenus.

Au cours d'une séance de sport au gymnase de l'établissement, un détenu a commencé par invectiver verbalement un membre du personnel du service des sports au niveau de son bureau.

Ce détenu est sorti brièvement du gymnase pour aller chercher un « pic » qu'il a soigneusement dissimulé dans sa poche. Bien décidé d'en découdre, il s'est dirigé à nouveau vers le bureau du personnel du service des sports. L'agresseur a brandi son arme artisanale mais a trouvé sur son chemin un détenu qui s'est interposé afin d'éviter l'agression sur la surveillante.

Dans la bagarre ce détenu courageux a été blessé par les coups de « pic » du dangereux agresseur, ce qui a évité à la surveillante de ne pas être certainement grièvement blessée.

C'est malheureusement un constat d'échec que de subir une nouvelle fois un événement qui aurait pu être dramatique dans son issue, sans prendre une nouvelle fois en compte l'impérieuse nécessité d'affecter les profils « psy » dans des structures adaptées qui sont malheureusement très insuffisante dans notre pays.

Que serait-il arrivé si ce détenu ne s'était pas interposé?

Seule, sans moyens de défense? Que faire?

Se faire tuer gratuitement?

N'en déplaise à certains, l'utilisation d'un « taser » aurait été très efficace face à ce genre d'individu « cérébralement illuminé ».

Le bureau local Force Ouvrière apporte tout son soutien moral à notre collègue choquée.

Le bureau local Force Ouvrière demande le transfert sans délais de ce détenu vers un établissement approprié à son profil.